

## INFORMATION AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Pour en savoir plus sur le programme d'aide financière aux études, nous vous invitons à consulter le site Web officiel à l'adresse suivante :

 [www.afe.gouv.qc.ca](http://www.afe.gouv.qc.ca)

Sur ce site, vous pourrez :


- Faire une demande d'aide financière en ligne;
- Utiliser le simulateur pour estimer le montant auquel vous pourriez avoir droit;
- Accéder à diverses ressources utiles.

### ADMISSIBILITÉ :

Les élèves du **Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau (CFPMB)** peuvent être admissibles au **programme de prêts et bourses**, à condition de répondre aux critères établis par le **ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**.

Pour vérifier votre admissibilité :

 [Simulateur de calcul](#)

 **Important** : Les élèves inscrits dans un parcours de **Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)** ne sont **pas admissibles** à l'aide financière aux études.

### RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À VOTRE DEMANDE :

**Code de l'établissement : 733496**

**Codes des programmes d'études au CFPMB :**

- Bijouterie-joaillerie : 05085
- Dessin de bâtiment (ligne ou classe) : 05250
- Photographie : 05326
- Vente-Conseil : 05321
- Représentation : 05323
- AEP en Service de garde en milieu scolaire : 04232
- AEP en Service à la clientèle : 04213
- AEP en Mécanique de vélos : 04247

### **Autres renseignements à inclure :**

- Dans la section C (FORMATION CONTINUE), cochez « oui » pour la Formation professionnelle / niveau secondaire.
- Inscrivez **0 \$** à la question concernant les frais de matériel scolaire.

### **RESSOURCES UTILES POUR REMPLIR VOTRE DEMANDE :**

 [Guide de demande \(PDF\)](#)

 [Services en ligne](#)

 **Délais de traitement** : 6 à 8 semaines après réception de tous les documents.

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**

- Le montant versé est unique à chaque élève selon ses revenus.
- Le CFPMB ne peut pas fournir d'estimation.
- L'exactitude des renseignements influence le résultat du simulateur.
- **Les frais de scolarité doivent être payés avant de recevoir un premier versement.**

### **ÉTUDES À TEMPS PLEIN SANS DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :**

Vous pouvez arrêter de rembourser votre prêt lorsque vous retournez aux études. Les conditions à respecter sont les suivantes :

- Vous devez être inscrit à temps plein dans un programme d'étude et demander à votre établissement d'enseignement de confirmer votre statut d'étudiante ou d'étudiant à temps plein.

### **CONTACTS :**

#### **Aide financière aux études :**

- Renseignements généraux : 418 643-3750 / 1 877 643-3750

#### **Contact au CFPMB :**

- Isabelle Giguère : [isabelle.giguere@cssdd.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.giguere@cssdd.gouv.qc.ca)
- Téléphone : 418 652-2184, poste **7310**